

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Le metconazole est un fongicide systémique qui agit de manière préventive et curative. Il agit par inhibition de l'ergostérol. Cette Substance Active a également une action de régulateur de croissance. Le metconazole appartient au groupe FRAC G1 - code 3.

Tableau des usages - Traitement des parties aériennes

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'appl.	Stade d'appl.	Délai avant récolte (jours)	ZNT par rapport aux points d'eau
Fongicide						
Avoine	Rouille couronnée	1.5 L/ha	1 / an	BBCH 25 (mi tallage) à BBCH 69 (fin floraison)	35 jours	5 mètres
Blé, Triticale, Épeautre	Fusariose des épis, Oïdium, Rouille brune, Rouille jaune, Septoriose					
Orge	Oïdium, Rhynchosporiose, Rouille naine					
Seigle	Rhynchosporiose, Rouille brune					
Crucifères oléagineuses : Uniquement sur colza et moutarde	Cylindrosporiose, Maladies fongiques des siliques (<i>alternariose</i> , <i>Mycosphaerella brassicicola</i> , <i>pseudocercosporiose</i>), Oïdium, Sclérotiniose	1.2 L/ha	2 / an	BBCH 13 (3 feuilles étalées) à BBCH 71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules)	56 jours	5 mètres
Crucifères oléagineuses : Uniquement sur colza, navette, moutarde, chanvre pour utilisation strictement industrielle, lin	Phoma	0.9 L/ha	2 / an	BBCH 13 (3 feuilles étalées) à BBCH 71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules)	56 jours	5 mètres
Graines protéagineuses : Pois protéagineux Pois fourrager, féverole, lupin	Anthraxose, Pourriture grise (botrytis), Rouille, Sclérotiniose	1.2 L/ha	2 / an	BBCH 12 (2 feuilles étalées / siliques formées) à BBCH 89 (maturation complète)	20 jours	5 mètres
Légumineuses fourragères : luzerne, trèfle, vesce, sainfoin, lotier	Anthraxose, Pourriture grise (botrytis), Rouille	1.2 L/ha	2 / an	BBCH 12 (2 feuilles étalées) à BBCH 89 (maturation complète)	20 jours	5 mètres
Pois écosés frais	Anthraxose, Pourriture grise (botrytis), Rouille	1.2 L/ha	2 / an	BBCH 12 (2 feuilles étalées) à BBCH 89 (maturation complète)	14 jours	5 mètres
Régulateur de croissance						
Crucifères oléagineuses : Uniquement sur colza et moutarde	Limitation de la croissance des organes aériens	1.2 L/ha	2 / an	BBCH 13 (3 feuilles étalées) à BBCH 71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules)	56 jours	5 mètres

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/mrls/>

INFORMATIONS RELATIVES À L'EMPLOI

Recommandations par culture

Sur céréales à paille (avoine, blé, triticale, épeautre, orge, seigle), appliquer OROSTAR 60 à 1.5 L/ha à partir du stade mi-tallage jusqu'à la fin de la floraison.

Contre les fusarioses, appliquer OROSTAR 60 en début de floraison.

Contre les autres maladies, appliquer OROSTAR 60 en préventif dès que les risques sont avérés.

Sur oïdium, si la pression de la maladie est forte, appliquer OROSTAR 60 en programme ou en association avec d'autres fongicides efficaces contre cette maladie ; veiller à respecter la réglementation en vigueur pour les mélanges.

Sur crucifères oléagineuses :

Contre la cylindrosporiose, appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha en sortie d'hiver dès l'apparition des symptômes. Renouveler à la floraison si nécessaire.

Contre l'alternariose, appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha dès l'apparition des symptômes sur tige ou siliques.

Contre l'oïdium, appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha dès l'apparition des symptômes.

Contre la sclérotiniose, appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha à la chute des premiers pétales.

Sur phoma du colza et de la moutarde, appliquer OROSTAR 60 en préventif à l'automne de 0.6 à 0.9 L/ha. Sur les autres recommandations en vigueur pour le déleuchement des applications. L'efficacité de OROSTAR 60 n'étant que partielle sur colza et moutarde, utiliser OROSTAR 60 en association avec des actions de prévention agronomique.

Sur colza, dans de rares cas OROSTAR 60 appliqué en sortie d'hiver peut entraîner un vertissement des fleurs, mais celle-ci sera sans conséquence sur le rendement final.

Sur moutarde, la sélectivité de OROSTAR 60 n'a pas été testée. Se reporter aux modes de consommation technique avant utilisation de OROSTAR 60 sur moutarde.

Régulateur de croissance :

Utiliser OROSTAR 60 sans adjuvant.

A l'automne, sur colza et moutarde, OROSTAR 60 permet de diminuer le risque d'élongation prématurée du bourgeon terminal. Appliquer OROSTAR 60 de 0.6 à 0.9 L/ha, idéalement au stade BBCH 10 (6 feuilles).

En sortie d'hiver (du stade BBCH 32 à 53), sur colza et moutarde, OROSTAR 60 permet de diminuer le risque de verse. Appliquer OROSTAR 60 de 0.9 à 1.0 L/ha si le risque de verse est avéré. Sur colza, si le risque de verse est fort.

Sur graines protéagineuses (pois protéagineux, pois fourrager, féverole, lupin) et pois écosés frais :

Contre l'anthraxose, appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha au début de la floraison. Renouveler l'application trois à quatre semaines après si nécessaire (intervalle réduit à deux semaines pour les pois écosés frais).

Contre la pourriture grise (botrytis), appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha au stade mi-floraison (pois protéagineux, pois fourrager, féverole, lupin) ou au stade 2 étages en fleur (pois écosés frais). Renouveler l'application trois à quatre semaines après si nécessaire (intervalle réduit à deux semaines pour les pois écosés frais).

Contre la rouille (pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois écosés frais uniquement), appliquer OROSTAR 60 à 1.2 L/ha dès l'apparition des premières particules de rouille. Renouveler l'application trois à quatre semaines après si nécessaire (intervalle réduit à deux semaines pour les pois écosés frais).

Si la pression des maladies est forte, appliquer OROSTAR 60 en programme ou en association avec d'autres fongicides ; veiller à respecter la réglementation en vigueur pour les mélanges.

Conditions météorologiques

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation.

Traiter préférentiellement avec un temps humide de l'air (plus de 60%) et éviter de traiter par de trop fortes chaleurs (température de l'air supérieure à 25°C).

Recommandations sur les mélanges

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas mélanger OROSTAR 60 avec des insecticides de type pyréthrinoides durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Si un insecticide de type pyréthrinoides doit être utilisé, traiter en premier avec cet insecticide, et attendre au minimum 24 h avant l'application de OROSTAR 60.

Préparation de la bouillie

Agiter le bidon avant emploi.

Remplir aux 3/4 la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de OROSTAR 60 dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Stockage du produit

Conservé le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conservé hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Stocké dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.